

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 3

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 14 novembre, conférence de M. A. Kropf, assistant au laboratoire de recherches hydrauliques de l'E. P. F., sur la question de l'«Epuración des eaux usées».

Le 12 décembre, notre collègue W. Dériaz, ingénieur, nous parla «Chauffage et hygiène» et nous fit part d'études comparatives faites entre chauffage par radiateurs et chauffage par le sol.

Pour compléter ce rapport de l'activité de notre Section, je tiens à féliciter ceux de nos collègues architectes qui se sont distingués dans des concours publics; se sont: Gampert et Baumgartner, Hœchel, Guyonnet, Dériaz, E. Odier. Quant aux ingénieurs, je tiens à adresser nos vœux et félicitations à notre collègue Maillart dont on a fêté, cet automne, les quarante ans de béton armé.

Quant à l'activité de votre Comité en dehors des questions administratives, nous espérons que spécialement pour ce qui concerne les créations de possibilités de travail vous vous déclarerez satisfaits de son action; nous ne pouvons pas encore dire que les démarches faites aient abouti, mais les choses sont suffisamment avancées pour que nous puissions considérer que dans un avenir très prochain des travaux seront mis en train pour venir contrebalancer le marasme des affaires et le manque d'activité de plusieurs de nos bureaux.

Nous croyons avoir agi dans l'intérêt de nos professions et espérons que vous voudrez bien nous en donner décharge en acceptant ce rapport.

La tâche de président n'est pas toujours facile à remplir et en dehors du travail qu'elle nécessite, elle vous apporte des soucis; toutefois, grâce à tous mes collègues du Comité elle m'a été beaucoup simplifiée; elle fut souvent un plaisir. Je tiens à les remercier ici, ainsi que tous ceux qui, par leur assiduité aux séances, ont montré l'intérêt qu'ils portaient à notre section.

Voilà mon mandat expiré; je vais tout à l'heure le remettre en de bonnes mains, mais laissez-moi vous exprimer toute ma gratitude pour les deux belles années que vous venez de me faire passer en me donnant l'honneur de présider aux destinées de notre Section.

P. REVERDIN.

Le Comité de la Section pour 1936-38, nommé par l'Assemblée générale du 16 janvier, s'est constitué comme suit: Jules Calame, ingénieur, président; Fréd. Gampert, architecte, vice-président; George Bovet, ingénieur, secrétaire; Pierre Lenoir, ingénieur, trésorier; membres adjoints: Paul Reverdin, architecte; Victor Rochat, ingénieur; Charles van Berchem, architecte. — La correspondance concernant la Section doit être adressée au bureau du président: 109, rue de la Servette, Genève.

Séance du jeudi 6 février 1936, à 20 h. 30 précises, au Cercle des Arts et des Lettres (4, quai de la Poste).

Ordre du jour: 1. Candidature de M. Paul Kugler, ingénieur E. P. F. 2. Communications du Comité. 3. Propositions individuelles. 4. Conférence, avec projections lumineuses, de M. Georges Tiercy, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Observatoire. Sujet: «L'Observatoire du Jungfraujoch et les recherches sur les étoiles variables».

N. B. — Les membres de la Section qui veulent bien participer au *souper* qui a lieu au Cercle des Arts et des Lettres *avant la séance*, soit à 19 h. précises, sont priés de s'inscrire par téléphone (N° 50.194) avant mercredi 5 février, à 17 h.

CARNET DES CONCOURS

Un intéressant concours en Belgique.

L'ossature métallique occupe une place prééminente dans la construction des immeubles à appartements, hôtels, grands magasins, salles de spectacles, hôpitaux, etc. Ce mode de construction a pour lui de nombreux avantages: sécurité, encombrement réduit¹, précision, légèreté, rapidité d'exécution,

¹ Cette réduction de l'encombrement des éléments portants verticaux et horizontaux se traduit par une augmentation, parfois notable, de la surface et du volume utiles, pour une même surface et un même volume bâtis. Il en résulte, pour le propriétaire, une économie qui, pour ne pas être toujours immédiatement apparente, n'en est pas moins réelle.

grandes possibilités techniques et architecturales, facilités d'adaptation et de transformation. Grâce à lui, l'économie que l'on pourra réaliser dans le bâtiment sera considérable: encore faudra-t-il que les entrepreneurs apprécient à toute leur valeur les qualités de l'ossature en acier (réduction d'échafaudages et d'échafaudages, meilleure organisation des chantiers, rapidité d'exécution, etc.), pour que cette économie soit traduite véritablement et intégralement dans leurs devis.

Le bâtiment doit sortir de ses méthodes de travail peu évoluées: l'acier lui en fournit le meilleur moyen. L'économie s'avérera progressivement et de manière aussi certaine qu'elle s'est révélée dans l'automobile, où l'on construit, à l'heure actuelle, pour 678 dollars, une voiture infiniment meilleure et plus luxueuse que pour 1662 dollars, il y a 30 ans.

C'est à l'architecte qu'il appartient de faire progresser le bâtiment: l'ingénieur doit être son collaborateur et l'entrepreneur, l'exécuteur de ses plans. Si l'architecte venait à faillir à sa mission, sa place serait prise soit par l'ingénieur, soit par l'entrepreneur, et ce serait au détriment des qualités essentielles et primordiales des constructions et des intérêts du propriétaire, dont l'architecte est le défenseur compétent et qualifié.

C'est donc l'architecte que vise le *Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier* en consacrant une somme de 100 000 francs à l'organisation, en 1936, d'un concours, ouvert à tous les architectes belges et luxembourgeois, pour l'élaboration d'un projet de construction d'un important immeuble à appartements à ossature métallique.

Cours de soudure autogène.

La *Société continentale de lumière et constructions mécaniques*, à Dübendorf, organise, du 18 au 20 février 1936, un cours de soudure autogène, où l'occasion sera offerte aux participants de se familiariser avec la soudure des différents métaux. A cette occasion il sera démontré un nouveau procédé, peu connu jusqu'ici, permettant d'exécuter les soudures plus rapidement, mieux et meilleur marché, tout en consommant moins de matières d'apport. La soudure à l'arc électrique sera également démontrée.

BIBLIOGRAPHIE

Etude théorique et expérimentale des ondes de translation dans les canaux découverts, par Henry Favre, Dr ès Sc. technique, Privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, directeur adjoint du Laboratoire de recherches hydrauliques annexé à l'E. P. F. — Publication du Laboratoire. — Paris, Dunod, 1935. — Prix: 75 fr. français.

Voici plus d'un siècle que les hydrauliciens se sont attachés à l'étude de la propagation des ondes dans les canaux découverts et ont pu constater qu'il en existait de types très divers, chacun d'eux obéissant à ses lois propres. L'un des plus remarquables est l'onde solitaire, étudiée expérimentalement par J. Russel et Bazin, analytiquement par divers auteurs. Cette onde jouit de la propriété unique d'être indéformable et d'avoir une longévité très grande, limitée par la seule action du frottement. On démontre que l'onde solitaire a une forme bien déterminée; toute onde qui n'a pas cette forme est instable et se déforme plus ou moins rapidement, en progressant.

Dans un très remarquable ouvrage qui paraît comme publication du Laboratoire de recherches hydrauliques annexé à l'Ecole polytechnique fédérale, M. Favre étudie les ondes de translation dans les canaux découverts, c'est-à-dire des ondes cylindriques, occupant toute la largeur du canal, et telles que les molécules situées dans une même section normale au courant ont constamment une vitesse commune, du moins en première approximation (ceci par opposition aux vagues, houles, etc.). Parmi les divers cas possibles d'ondes de translation, l'auteur retiendra plus particulièrement celles que certains ont appelées «remous» (direct ou rétrograde) et qui sont produits, dans un canal à ciel ouvert, par une brusque variation de débit à la section d'entrée ou de sortie. A la brusque variation du débit correspond évidemment une variation du niveau également brusque, que l'on appelle «tête de l'onde» (parfois «ressaut»). Le corps de l'onde est la partie